



# La seconde professionnelle organisée par famille de métiers

publié le 09/04/2020

## Descriptif :

Depuis septembre 2019, les familles de métiers sont mises en place dans les classes de seconde professionnelle pour permettre de choisir progressivement le métier.

Actuellement, en seconde de bac professionnel est mise en place depuis septembre 2019, la famille des **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics** qui regroupe les spécialités :

- travaux publics
- technicien du bâtiment (organisation et réalisation du gros oeuvre)
- interventions sur le patrimoine bâti (option A Maçonnerie)
- interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente
- interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture
- menuiserie aluminium-verre
- aménagement et finitions du bâtiment
- ouvrages du bâtiment : métallerie

En **septembre 2020** sera mise en place la famille des **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment** regroupant les spécialités :

- Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture
- Technicien géomètre-topographe

Sur le site [M@gistère](#), l'offre de formation **Transformer la voie professionnelle** proposée par la DGESCO met à disposition des ressources et des outils d'information sur la mise en œuvre de la réforme tels que :

- les textes de références,
- les Vadémécums,
- différents modules tels que :
  - Pourquoi et comment co-intervenir ?
  - Enseigner en classe par famille de métiers
  - Consolidation des acquis et accompagnement personnalisé
  - Renforcer les usages du numériques
  - Mobilités internationales
  - La réalisation du chef d'œuvre

Voir en documents joints, les 2 Vadémécums de ces 2 familles de métiers

## Documents joints

 [Vademecum CDBTP](#) (PDF de 12 Mo)

Famille des métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics.

 [Vademecum EMNB](#) (PDF de 2.8 Mo)

Famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment.

